



# CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTÉ

## SKI ALPIN & NORDIQUE



CONTACT  
[skisportadapte2017@gmail.com](mailto:skisportadapte2017@gmail.com)

— LES KARELLIS —  
15 AU 18 MARS 2017

Création : C.Bonnet - 06 73 06 43 29 - Impression : Imp. Cusin (Meyrie - 38)



# Sommaire

---

Mot d'accueil	p 2
La station les Karellis	p 3
Le Comité d'Organisation Local	p 4
Programme Prévisionnel	p 5
Informations Générales	p 6
Précisions Techniques	p 8
Tarifs	p 12
Fiche de demande de dérogation	p 13
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 14
Fiche Récapitulative	p 15
Plan d'accès	p 16

## Mot d'accueil

**L**es Karellis 2017 à chacun son challenge !

Fin janvier 2014, le championnat de France de ski s'est déjà déroulé au Karellis !  
Ce fut sans doute une belle réussite puisque la FFSA nous fait à nouveau confiance.

La barre est donc très haute puisque c'est une deuxième édition et nous passons juste après nos collègues des hautes alpes qui ont su marquer les esprits !

Mais le comité d'organisation s'est enrichi de personnalités fortes qui ont à cœur de faire de ce championnat de France 2017 au Karellis un très beau cru.

Fort d'un solide partenariat avec la station et avec l'appui technique du staff de la FFSA, nous sommes sereins quant à l'organisation technique, à la qualité des pistes que ce soit en fond ou en alpin. Le lycée des métiers de la montagne avec ses élèves moniteurs viendra nous apporter un soutien technique et logistique très apprécié.

Pour l'animation, sans dévoiler toutes les surprises, outre la soirée dansante animée par deux de nos skieurs, nous sommes très fiers de vous présenter l'orchestre du Tétralyre qui se produira le vendredi soir.

Et puis quel plaisir d'être tous ensemble dans les mêmes bâtiments au pied des pistes sans utiliser de véhicule !

La région, le département mais également nos partenaires locaux, station, commune, entreprises seront très fier de vous accueillir pendant ces quelques jours.

Alors affutez vos cars, faites vos skis, et rendez-vous mi-mars pour partager de belles émotions dans ce petit coin de Maurienne pour certains ce sera de belles médailles, pour d'autres une belle expérience mais pour tous un beau challenge !



**Eric VENIARD**  
*Président CDSA Savoie*  
*Président du COL*

## La station des Karellis

Situé au cœur de la vallée de la Maurienne, entouré de mélèzes, venez découvrir tous les charmes de cette station savoyarde, tout proche de la frontière italienne et de la belle ville de Saint Jean de Maurienne.

Côté glisse, le domaine skiable des Karellis (exposé nord / nord-est) vous garantit une neige de qualité de début décembre à fin avril. 60 km de pistes (de 1600 à 2520 mètres d'altitude), 1 Snow Park & boarder cross ainsi qu'un jardin des neiges.

Pour le ski nordique, Les Karellis proposent des pistes pour tous les niveaux, alternatif ou skating : 30 kilomètres de ski de fond en accès libre (tour du Lac de Pramol, découverte du village d'Albane).

### Attention les Karellis est une station de montagne !

Nous vous conseillons vivement de prévoir des équipements adaptés à la circulation en montagne, l'accès peut être difficile suivant les conditions climatiques.



Pneu neige / Chaines ...



# Le Comité d'Organisation Local

## Président du COL

**Eric VENIARD**

*Président CDSA 73*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorière</b>	Erna CALUWAERTS
<b>Secrétaire général</b>	Nicolas BOUGON
<b>Commission Coordination</b>	Nicolas BOUGON
<b>Commission Technique</b>	Responsable : Guillaume LAURENT (club des sports) Membres : Sylvain (ESF), Nico BOUGON
<b>Commission Inscription</b>	Maéva Guillamin Membres : Erna Caluwaerts, Nadine Girard
<b>Commission Hébergement / Restauration</b>	Responsable : Gisèle / Marie-Thé Membres : Nico B
<b>Commission Partenaires</b>	Responsable : Maurice Cabut, Christophe Girard

FONCTION	CONTACT
<b>Cadre Technique National Ski FFSA</b>	Christian RICHARD
<b>Directeur Technique Fédéral</b>	Marion ZACCHARIE
<b>Commission Sportive Nationale Ski FFSA</b>	Ski Alpin Christian GIANESE Ski Nordique Michel BLOT



## COL Ski 2017

**Comité Départemental du Sport Adapté de Savoie**

**CDSA 73 - Nicolas BOUGON**

**Maison des Associations**

**67 rue St François de Sales**

**73 000 CHAMBERY**

**Mail : [cdsa73nico@gmail.com](mailto:cdsa73nico@gmail.com)**

**Tel. : [06 84 48 36 49](tel:0684483649)**

# Programme prévisionnel

---

## Mardi 15 Mars 2017

- |                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| ➤ 14h00 – 18h00 | <b>Accueil des équipes</b> |
| ➤ 18h30         | Mot de bienvenue           |
| ➤ 19h00         | Repas                      |
| ➤ 21h00         | <b>Réunion technique</b>   |

## Jeudi 16 Mars 2017

- |                 |   |   |
|-----------------|---|---|
| ➤ 09h00 – 12h00 | <b>Alpin</b><br>Entraînement Super G<br>Super G D1 (manches)<br>Test de division D2 et D3 | <b>Nordique</b><br>Individuel classique |
| ➤ 12h00 – 13h30 | Repas   |   |
| ➤ 13h30 – 16h00 | Animations et/ou ski libre  |   |
| ➤ 18h00         | <b>Résultats et récompenses</b>   |   |
| ➤ 19h30         | Repas   |   |
| ➤ 21h00         | <b>Réunion technique</b>  |   |

## Vendredi 17 Mars 2017

- |                 |  |                                 |
|-----------------|--|---------------------------------|
| ➤ 09h00 – 12h00 | <b>Alpin</b><br>Slalom Géant                   | <b>Nordique</b><br>Sprint libre |
| ➤ 12h00 – 13h30 | Repas  |                                 |
| ➤ 13h30 – 16h00 | Animations et/ou ski libre                     |                                 |
| ➤ 17h00         | <b>Réunion technique</b>                       |                                 |
| ➤ 18h00         | <b>Résultats et récompenses</b>                |                                 |
| ➤ 19h00         | Repas et soirée de Gala / concert Tétrasy Lyre |                                 |

## Samedi 18 Mars 2017

- |                 |                                 |  |
|-----------------|---------------------------------|--|
| ➤ 09h00 – 12h00 | <b>Alpin</b><br>Slalom Spécial  | <b>Nordique</b><br>Mass start<br>Relais patrouille |
| ➤ 12h30         | <b>Résultats et récompenses</b> |  |
| ➤ 13h00         | Repas                           |  |
| ➤ 14h30         | Départ des équipes              |  |

*Programme susceptible d'être modifié suivant les aléas organisationnels et climatiques.*

## Informations générales

---



Retour des inscriptions au plus tard le [Vendredi 10 Février 2017.](#)

### Engagements :



**Pour ce championnat, une inscription informatique vous est proposée.**  
[Le fichier d'inscription est en pièce jointe de ce dossier.](#)

Vous y trouverez la fiche association ainsi que les fiches d'engagements individuelles pour engager vos sportifs dans les différentes divisions.

Merci à vous d'utiliser ce mode de fonctionnement pour faciliter le travail du COL et de la CSN.

### Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mercredi 15 mars 2016 de 14h à 18h**  
**Centre d'hébergement AZUREVA- LES KARELLIS**  
**73870 MONTRICHER ALBANNE**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

**Sans présentation des licences compétitives 2016-2017, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.**

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de la pratique du ski en compétition.**

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.  
Les repas auront lieu au :

**Centre d'hébergement AZUREVA- LES KARELLIS  
73870 MONTRICHER ALBANNE**

## Hébergements

Une formule hébergement vous est proposée dans ce dossier d'inscription.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

---

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Ski FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas d'irrégularité commise par un concurrent, ou son accompagnateur, durant le déroulement des preuves, le jury se réserve le droit de sanctionner les personnes concernées allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

### Le jury sera constitué du :

- DTN ou de son représentant ;
- D'un représentant de la commission ski de la FFSA ;
- D'un responsable du COL.

## Modalités d'inscription

Le championnat de France de Ski relève du règlement Ski FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France de Ski FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.**

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'engagement** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**  
**Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 13 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Les référents Championnat de France de la Commission Sportive Nationale Ski FFSA – [Christian GIANESE – Ski Alpin / Michel BLOT – Ski Nordique] doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Ski FFSA directement par mail [[christian.gianese@wanadoo.fr](mailto:christian.gianese@wanadoo.fr) / [michelalex.blot@wanadoo.fr](mailto:michelalex.blot@wanadoo.fr)].

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 10 Février 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

**Aucun changement de sportif ne sera possible dans un délai de 15 jours avant le début des Championnats (sauf sur présentation d'un certificat médical).**

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Réunion Technique

Des réunions d'information animées par les référents Championnat de France de la CSN Ski [Christian GIANESE – Ski Alpin / Michel BLOT – Ski Nordique] - sont programmées le :

**Mercredi 15 et Jeudi 16 Mars à 21h00 / Vendredi 17 Mars à 17h00**  
**Centre d'hébergement AZUREVA- LES KARELLIS**  
**73870 MONTRICHER ALBANNE**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [[christian.gianese@wanadoo.fr](mailto:christian.gianese@wanadoo.fr) / [michelalex.blot@wanadoo.fr](mailto:michelalex.blot@wanadoo.fr)].

### Catégories d'âges

Ce championnat de France est ouvert aux 3 divisions (D1, D2, D3) dans différentes catégories d'âges :

#### SKI ALPIN

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
2005 et après	De 2004 à 2001	De 2000 à 1997	De 1996 à 1987	De 1986 et avant

#### SKI NORDIQUE

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Catégorie F
2005 et après	De 2004 à 2001	De 2000 à 1997	De 1996 à 1987	De 1986 à 1977	De 1976 et avant

***Selon le règlement, si le nombre de concurrents dans une catégorie n'est pas assez significatif, des catégories pourront être regroupées.***

## Rappels réglementaires

**Les sportifs et les accompagnateurs et/ou photographes ne doivent pas accompagner les coureurs sur les parcours pendant les épreuves sous peine de disqualification.**

### SKI ALPIN

#### **Division 1**

- \* Super Géant
- \* Slalom Géant
- \* Slalom spécial

#### **Divisions 2 et 3**

- \* Slalom Géant
- \* Slalom spécial

### Test de divisions : (selon les règles nationales)

- Pour les anciens concurrents en D1, pas de test de division.
- Pour tous les autres, test de division.
- Pas de test de division pour s'inscrire en D3.

Les skieurs reclassés en D1 lors du test de division ne sont pas autorisés à faire le Super G.

### Classement :

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves de la division 1 en :

- Super Géant (classement sur une manche)
- Slalom Géant (classement par addition des temps des 2 manches)
- Slalom spécial (classement par addition des temps des 2 manches)

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves D2 et D3 en :

- Slalom Géant (classement sur le meilleur temps des 2 manches)
- Slalom Spécial (classement sur le meilleur temps des 2 manches).

### Equipement /Protections :

En D1 le casque (agrée FIS) est obligatoire. Le casque doit couvrir les oreilles pour les épreuves de Super Géant et Géant, sans mentonnière, cependant pour le slalom il est autorisé de porter un casque avec les oreilles découvertes. La protection dorsale (agrée FIS) est obligatoire en Super G et est fortement recommandée en géant.

En D2 et D3, le casque est obligatoire (non FIS). Attention mentonnière interdite en Super G et Géant.

Utilisation de skis type « alpin » obligatoire (compétition ou non). Seuls les skis munis de stoppeurs peuvent être utilisés lors des compétitions et des entraînements officiels. Les concurrents avec des skis sans stoppeurs ne seront pas autorisés à prendre le départ.

## **SKI NORDIQUE**

### **Division 1**

- \* Mass Start (Technique libre)
  - Cat A : 3km
  - Cat B : dame 3km, Homme 5km
  - Cat C : Dame 7.5km, Homme 10km
  - Cat DEF : Dame 10km, Homme 15km

- \* Individuel (Technique classique)
  - Cat A : 3km
  - Cat B : dame 3km, Homme 5km
  - Cat C : Dame 5km, Homme 7.5km
  - Cat DEF : Dame 7.5km, Homme 10km

- \* Sprint 1 Km (libre)

### **Division 2**

- \* Sprint 1 Km (libre)
- \* Mass Start 2Km (cat.A) et 3Km (cat.BCDEF) (libre)
- \* Individuel 2Km (cat.A) et 3Km (cat.BCDEF) (classique)

### **Division 3**

- \* Sprint 1 Km (libre)
- \* Mass Start 1 Km (libre)
- \* Individuel 1 Km (classique)

### **Relais patrouille pour les D1, D2, D3**

**Le sprint** est une épreuve individuelle en technique libre qui comporte une épreuve de qualification au temps suivie de phases finales (Voir règlement national de ski p.33).

### **Le relais patrouille (équipes tirées au sort dans les divisions).**

Le relais doit être composé de 3 skieurs (1 D1, 1 D2, 1 D3), relais mixte autorisé, technique libre, distance 1 km.

### **Déroulement :**

Le coureur D1 prend le 1<sup>er</sup> départ, à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, son équipier de D2 rentre en course, puis le skieur D3 fini le parcours avec eux. L'équipe au complet doit franchir la ligne d'arrivée simultanément.

Les inscriptions concernant les relais se feront directement lors des championnats. Aucun titre lié aux championnats ne sera décerné à l'issue de cette course mais des trophées spécifiques seront distribués.

### **Classement :**

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves des divisions 1, 2 et 3 en :

- Individuel
- Mass Start
- Sprint

## Tarifs



Pour les associations souhaitant bénéficier de la formule avec hébergements, le retour des inscriptions doit se faire au plus tard le **Vendredi 20 Janvier 2017.**

PRESTATION	PRIX/PERS
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans restauration ( <b>avant le 10 Février 2017</b> ) (Frais d'inscription + forfait ski)	<b>120 €</b>
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat en pension complète ( <b>avant le 20 janvier 2017</b> ) Du mercredi soir au samedi midi (Frais d'inscription + forfait ski + restauration dont repas de gala + hébergement)	<b>290 €</b>
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans restauration ( <b>avant le 10 Février 2017</b> ) (Frais d'inscription + forfait ski)	<b>100 €</b>
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat en pension complète ( <b>avant le 20 janvier 2017</b> ) Du mercredi soir au samedi midi (Frais d'inscription + forfait ski + restauration dont repas de gala + hébergement)	<b>270 €</b>

**Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.**

Les inscriptions d'un athlète ou d'un accompagnateur ne deviendront effectives qu'à réception de la totalité des frais d'inscription. En cas de désistement les règles suivantes seront appliquées :

- Désistement avant le 24/02/2017 : 50% du versement seront acquis par le C.O.L.
- Désistement entre le 25/02/2017 et la rencontre sportive : la totalité du versement sera acquise par le C.O.L.
- Dans tous les cas, le désistement doit être transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi.

Les règlements doivent être effectués par chèque à l'ordre du CDSA 73 ou par virement.

				<i>Relevé d'Identité Caisse d'Épargne</i>			
<small>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</small>							
13825	00200	08010802287	50	CE RHONE ALPES			
<small>c/etab</small>	<small>c/gulchet</small>	<small>n/compte</small>	<small>c/rce</small>	<small>domiciliation</small>			
<b>IBAN</b>							
FR76	1382	5002	0008	0108	0228	750	
<b>BIC</b>							
C	E	P	A	F	R	P	P
						3	8 2
<b>CHAMBERY COLONNE</b> 14 BOULEVARD DE LA COLONNE 73000 CHAMBERY TEL : 08.20.00.01.17				<i>Intitulé du compte</i> <b>COM DEPT DU SPORT ADAPTE SAVOIE</b> 90 RUE HENRI OREILLER 73000 CHAMBERY			

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) ..... **représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

## Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

# Autorisation médicale

---

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

Signature

## Fiche récapitulative

---

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### COL Ski 2017

#### Comité Départemental du Sport Adapté de Savoie

CDSA 73

Maison des Associations  
67 rue St François de Sales  
73 000 CHAMBERY

[Cdsa73nico@gmail.com](mailto:Cdsa73nico@gmail.com)

06 84 48 36 49

#### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Vendredi 10 Février 2017 :**

- La fiche d'inscription Association (envoi mail et courrier)
- La participation financière et le règlement par chèque ou virement
- La fiche d'engagement (utilisation fichier d'inscription informatique – envoi mail et courrier)
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

***Pour les associations souhaitant bénéficier de la formule avec hébergement, le retour des inscriptions doit se faire avant le Vendredi 20 Janvier 2017.***

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès

---

### En voiture

Autoroute A6, Paris-Lyon, Autoroute A43, Sortie 27 Hermillon, continuer par la RN6, suivre direction Turin, prendre le CD81 à St Julien Montdenis, Direction Montricher Albanne, Les Karellis.

### En train :

TGV à 4H de Paris (gare de St Jean de Maurienne) en liaison autocar Karellis 15 km.

### En avion :

Aéroport Lyon - St Exupéry à 2H30, Chambéry Voglans à 1H30, Grenoble St Geoirs à 2H, Turin à 2H.

### Adresse d'accueil du mercredi 15 mars 2017 entre 14h-18h :



**Azurèva Les Karellis  
LES KARELLIS  
73870 MONTRICHER ALBANNE**



## Partenaires institutionnels



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

---

## Partenaire principal



malakoff médéric

---

## Fournisseur officiel

